

Roy Arakelian

Docteur en droit

royarakelian@hotmail.com

Maxime K. Yevadian

Philosophiæ doctor

yevadian@gmail.com

NOTE PRELIMINAIRE SUR LE MONNAYAGE  
DU ROI MITHRADATES I<sup>ER</sup>,  
-CORPUS INEDIT ET REFLEXION SUR SON IDEOLOGIE ROYALE-\*

**Mots-clés:** Mithradates/Mithridates, Petite-Arménie, Artaxias I<sup>er</sup>, Grande-Arménie, Monnayage en araméen, Aralez, Vishap

Dans le cadre du *XIII<sup>e</sup> Symposium Syriacum* et du *XI<sup>e</sup> Congrès d'études arabes chrétiennes*, réunis entre les 4 et 9 juillet 2021 à Paris, nous avons préparé un corpus exhaustif des types monétaires connus des royaumes et régions arméniennes hellénistiques avec des légendes en araméen. Dans la présente note, nous présenterons un corpus de trente-deux types monétaires, dont vingt-trois inédits à ce jour, ainsi qu'une première ébauche sur le discours idéologique porté par ce monnayage. Les questions de l'identification du souverain et du royaume sur lequel il a régné seront analysées dans un second temps.

### I- Corpus

Le corpus est reproduit en annexe de cette note. Nous présentons jusqu'à cinq exemplaires de chaque type parmi les mieux conservés en commençant par le premier apparu. Chacun d'eux est reproduit à taille réelle puis avec un agrandissement à 300 %. À ce jour, aucune monnaie n'a été découverte en contexte archéologique<sup>1</sup>.

### II - Le discours idéologique affirmé à travers ce monnayage

L'analyse des monnaies nouvellement découvertes portant en légende le nom d'un Mithradates<sup>2</sup> permet de cerner le discours idéologique de ce roi et de tenter d'identifier son royaume.

Il faut, tout d'abord, se tourner vers le principal symbole et motif de son pouvoir : sa

---

\* Received 09.04.2024, sent for review 09.04.2024, accepted for publication 01.07.2024.

1 A ce propos, voir les réflexions de Vardanyan R., Zohrabyan A., Hovhannisyanyan H., dans VARDANYAN - ZOHABYAN - HOVHANNISYAN, 2023.

2 Ce souverain est nommé Mithridates par Polybe, probablement en unifiant avec la même orthographe tous les Mithridates qu'il cite. Les légendes, en araméen, sont évidemment sans voyelle et les légendes, en grec, le nomment Mithradates.

tiare présente de manière identique sur l'ensemble de son monnayage. Il y a là un élément important. Les tiars sont soit un élément de continuité dynastique, comme la tiare à cinq pointes des Artaxiades, portées avec des variantes (généralement mineures), sur près de deux siècles. D'autres types de tiars sont davantage les marqueurs d'une époque, comme celle de Xerxès de Sophène très proche de celle d'Abdissarès d'Adiabène. Ces deux rois ne se succèdent pas dans le même royaume, mais sont contemporains et ont régné dans deux royaumes proches. Enfin, la tiare gouvernementale est la tiare des gouverneurs séleucides conservée au moment de la prise d'indépendance du pouvoir grec. C'est ainsi qu'elle est portée, à l'est, par les premiers rois parthes jusqu'à la Sophène, de part et d'autre de l'Euphrate. Le roi Mithradates étudié ici est toujours coiffé d'une tiare gouvernementale.

Le corpus se divise en quatre parties :

Types 1 à 10 : les types monétaires à légende arménienne ;

Types 11 à 18 : les types monétaires à légende grecque ;

Types 19 à 28 : les types monétaires anépigraphes ;

Types 29 à 30 : les types monétaires atypiques.

De plus, en annexe nous présentons également une dernière série monétaire en arménien sans doute très proche chronologiquement de ce souverain, même si les légendes demeurent indéchiffrées à ce jour.

Série à légende arménienne.

**Type 1:** voir ci-dessous.

**Type 2 – Niké marchant (légende arménienne):** Ce premier type contenant une Victoire ailée marchant à gauche porte témoignage d'une victoire autrement inconnue, faute de source. Faut-il y voir une victoire militaire sur un état voisin, ou la célébration de l'indépendance nouvelle de ce royaume ? Nous penchons pour la seconde hypothèse.

**Type 1 et 3 à 4 – Abeille :** La présence de l'abeille trouve une unique comparaison dans le monnayage arménien avec une monnaie au revers similaire d'Artaxias I<sup>er</sup> (ACCP 40–41)<sup>3</sup>. Notons que dans le monnayage d'Artaxias I<sup>er</sup>, comme pour ce Mithradates, il existe une variante avec, à l'avant, le buste regardant à droite mais également à gauche.



*Drachme d'Ephèse<sup>4</sup>*

3 Le monnayage en arménien de ce roi a été publié initialement dans VARDANYAN – VARDANYAN, 2008.

4 Nous pouvons observer que la cité phénicienne d'Arados a émis des imitations des drachmes

Quant à la signification du revers, il est difficile de réfréner la comparaison avec les fameuses drachmes d'Éphèse émises par les magistrats de cette cité tout au long des époques classique et hellénistique. L'abeille est l'un des attributs de la déesse Artémis qui disposait dans cette citée un imposant sanctuaire. En lieu et place de l'Artémis grecque, les Arméniens vénéraient la déesse Anahit<sup>5</sup>. Le lien entre Éphèse et le plateau arménien ne fait pas davantage de difficulté, puisque la métropole d'Asie Mineure était l'un des débouchés des routes de la soie qui traversaient le plateau arménien pour rejoindre la route des steppes (Cf. Yevadian, 2020, p. 81–142 et la bibliographie citée). Tout laisse à penser que nous sommes, ici, face à un élément du culte d'Anahit dans sa déclinaison arménienne (Yevadian, 2007, p. 45–61 et la bibliographie citée.). Le message étant : la déesse soutient le souverain. Ces monnaies d'Éphèse comportent, à l'avers, les initiales du nom de la citée et, au revers, le nom du magistrat. Sur la série araméenne étudiée, le nom du roi figure seul au revers et plusieurs fois à l'avers (n<sup>os</sup> 4, 6 et 9). De plus, un type monétaire en argent (n<sup>o</sup> 1), un hémidrachme (?) constitue, à ce jour, la plus ancienne émission, dans ce métal, connue sur le plateau arménien. Cette découverte est d'autant plus intéressante que les hémidrachmes artaxiades ont, jusqu'à présent, été considérées comme étant très probablement des faux (Nercessian, 2006, p. 133–134 et Planche 89 ; Nurpetlian, 2008–2009, p. 126). L'émission de monnaies d'argent pourrait être un indice de recrutement de mercenaires, point sur lequel nous reviendrons plus bas (De Callataÿ, 2016, p. 41–54.).

**Type 6 à 8 – Cervidés:** Ces types monétaires sont également inédits et se rapportent à une autre thématique, celle de la chasse, si importante dans les sociétés anciennes. On voit un cervidé avec de larges bois allant à droite ou à gauche (n<sup>os</sup> 6 et 8). Un exemplaire encore plus nouvellement découvert comporte, au revers, non seulement un cerf mais également à l'arrière-plan un fan ou une biche, ce qui est tout à fait unique à ce jour (n<sup>o</sup> 7). La pratique de la chasse est abondamment attestée dans les sources tant grecques que latines. Tacite note que pour se faire accepter des élites arméniennes, le prince Zénon, futur Artaxias III, pratiquait abondamment la chasse (Tacite, *Annales*, II, 56.). De même, le jeune Cyrus avant de devenir roi, venait en Arménie s'adonner à la chasse avec Tigrane, le fils du roi d'Arménie (Xénophon, *Cyropédie*, II, 4, 12.).

Au-delà d'une scène de chasse, la comparaison avec les drachmes d'Éphèse, qui comportent également au revers un cerf en plein champs, renvoie une fois de plus à la symbolique de la déesse Artémis. Tout porte à croire qu'il en aille de même ici, et que le cerf soit l'un des symboles d'Anahit<sup>6</sup>.

---

d'Éphèse qui ont également pu inspirer les souverains arméniens ; Arados ayant d'étroites relations avec le plateau arménien. Cf. Duyrat, 2005, à compléter par : Duyrat, 2000, p.56.

5 Cette assimilation se rencontre chez Agathange qui, lorsqu'il est question de la déesse Anahit dans le texte arménien original, le nom est traduit en grec par Artémis, cf. Aa48 et Ag ; Aa779 et Vo parallèle. De même, cette assimilation est assumée par Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, II, 12, 14 et 49. Sur ce cycle des vies de Grégoire l'Illuminateur, cf. Yevadian, 2017 et sur leur traduction anglaise Robert W. Thomson, Thomson, 2010.

6 Signalons que des objets représentant des cerfs ont été découvert sur le plateau arménien dès la plus haute antiquité. Ainsi une statuette de cerf sur un socle a été découverte dans un tumu-

**Type 9 et 23** – Aigle: L'aigle debout au revers symbolise le pouvoir royal. Ce type monétaire trouve également un parallèle dans un type monétaire d'Artaxias I<sup>er</sup> (ACCP 42).



Chalque d'Artaxias I<sup>er</sup> (bronze, 11 mm, 0.92 g, 11 h)

Recto : buste d'Artaxias I<sup>er</sup> à droite, barbu et coiffé d'une tiare à trois pointes et diadème.

Verso : aigle debout à gauche, les ailes fermées. Légende en araméen : *rthšsy mlk* (Roi Artaxias, écrit sous la forme Artaxerxès).

ACCP 42. Vente Leu Numismatik, Action, 25 mai 2019, lot 318, puis Web Auction 26, 9 juillet 2023, lot 1426.

**Type 10 et 24 à 27** – Griffon, lion, *aralez* : une série assez conséquente comporte, au revers, plusieurs animaux réels ou mythologiques s'apparentant à un griffon (23 et 24) ou à un lion marchant ou bondissant à droite comme à gauche (11 et 24 à 26). Là encore il semble qu'il y ait la reprise d'une iconographie hellénistique à interpréter selon le système religieux arménien. Dès lors, il serait possible de penser que cet animal mythologique soit un *Aralezk'* (Արալեզ), que nous pouvons identifier sur deux des types monétaires d'Artaxias I<sup>er</sup> (ACCP 43–44). Cette créature mythologique ayant la forme d'un chien et le pouvoir de faire revivre les héros en leur léchant les plaies<sup>7</sup>.



Demi Chalque d'Artaxias I<sup>er</sup> (bronze, 10 mm, 0.79 g, 1 h)

Avers : Buste d'Artaxias I<sup>er</sup> à droite, barbu, coiffé d'une tiare à cinq pointes nouées par un diadème.

Revers : *Aralezk'* debout à droite. Légende : *rthšsy mlk* (Roi Artaxias, sous la forme Artaxerxès) en araméen,

ACCP 44. Leu Numismatik, Auction 4, 25 mai 2019, lot 319.

lus à Litchachène, datant du XV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., MHA inv. 2009–49 ; une autre statuette de cerf sans socle mais avec des anneaux autour du cou a été découverte à Tolors, datant des XII<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> siècles av. J.-C., MHA inv. 1911–25 ; une ceinture rituelle en bronze datant de la même époque et découverte en Litchachène représente trois scènes distinctes impliquant chacune plusieurs cerfs, MHA inv. 2151 ; enfin, une extrémité de canne en bronze à forme de cerf à long corps a été découverte à Sissian et datant des IX<sup>e</sup>–VIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C., MHA inv. 2308. Tous ces objets sont présentés et décrits dans Arles, 2007.

7 Réfutation de cette croyance chez Eznik de Gołp, § 122 et Dawit' Anyałt, p. 68, 142 ; cf. *Buzandaran*, trad. Garsoïan, 1989, p. 531–532, à compléter par Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, I, 15 et *Buzandaran*, V, 36, trad. Garsoïan, 1989, p. 217.

### Série à légende en grec.

**Type 11 et 12 – Niké marchand** (légende grecque) : contenant, au revers, une déesse ailée marchant à gauche. Tout porte à croire qu'il s'agit de Niké. La possibilité que deux victoires doivent être célébrées en quelques années n'est pas impossible, mais nous inclinons plutôt vers la victoire symbolique de l'affirmation de l'indépendance face au pouvoir séleucide. De fait, la légende est ici en grec, ΜΙΘΡΑΔΑΤΗC, sans titre royal. Il y a, ainsi, deux éléments de mutations importants qui tendent à confirmer une reconnaissance plus large du pouvoir de Mithradates.

**Type 13 – Zeus** : au revers, le dieu grec Zeus debout représenté à gauche, avec la légende complète : ΒΑΣΙΛΕΩC ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. Zeus peut sans doute renvoyer dans un contexte arménien à Haramazd soutenant ou confirmant la royauté de Mithradates (Russel, 1987, p. 153–188.).

**Type 14 et 15 – Héraclès** : ce type montre le dieu Héraclès reconnaissable à sa masse d'arme, dans le contexte arménien renvoie au dieu Vahakn (Russel, 1987, p. 189–234.). La légende difficilement lisible laisse deviner : ΒΑΣΙΛΕΩC ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. Un type complémentaire comporterait uniquement la masse d'arme symbole de ce dieu<sup>8</sup>.

**Type 16 et 28 – Dauphin / vishap (?)** : un autre type monétaire comporte au revers un dauphin, ce qui n'est pas rare dans la numismatique hellénistique des villes côtières de la Mer Méditerranéenne. En revanche, il s'agit probablement de la plus ancienne, et à ce jour de la seule attestation dans la numismatique du haut plateau arménien. On peut raisonnablement s'interroger sur le sens de ce dauphin. Son lien à la mer pourrait être lié à sa proximité avec la Mer Noire, toutefois il faut sans doute rechercher un sens allégorique ou religieux. Un dauphin en tant que tel n'a aucun sens dans le contexte religieux arménien. Or, un symbole gravé sur un revers doit avoir un sens pour les utilisateurs de ce monnayage. Il pourrait s'agir d'une représentation d'un *vishap* arménien (Yevadian, 2007, p. 53–54), ces divinités liées aux sources et aux cours d'eau dont la représentation sur des monolithes avait généralement la forme de serpent de diverses formes, tout en pouvant être représentés par des bovidés<sup>9</sup>. Ce dauphin pourrait être *l'interpretatio armena* de ce motif hellénistique<sup>10</sup>. Si cette hypothèse s'avérait exacte, après analyse d'autres exemplaires, il s'agirait de la seule représentation numismatique d'un *vishap*.

**Type 17 et 18 – Légende grecque seule** : deux types monétaires sont complémentaires. Le premier, parallèle à l'araméen avec le seul nom du roi (ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ). Puis sur un second type on ne peut lire la légende en grec suivante : ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩC. Elle est une affirmation de la souveraineté de Mithradates construite patiemment sur plusieurs années, voire des décennies.

8 Kovacs cite un exemplaire unique (ACCP 26) attribué par lui à Mithradates de Sophène. Dans la mesure où aucun autre exemplaire de l'ACCP 26 ne nous est connu, nous l'écartons pour l'instant de notre corpus. Néanmoins, on trouve la représentation d'une même masse d'arme sur l'ACCP 235 attribué à Mithradates de Commagène.

9 Un corpus est réuni dans Barseghian, 1968 ; cf. Yevadian 2006, p. 64 ; Hasratian, 2010, p. 20–21.

10 Réflexion sur *l'interpretatio armena* dans Yevadian, 2007, p. 52.

### Série anépigraphe.

**Type 19 – Tiare ou lettre** : ce type monétaire comporte au revers une seule lettre ou un élément de tiare. Il pourrait s’agir d’une transition entre les séries en arménien et en grec, même si à ce jour la signification de ce symbole doit être laissée ouverte.

**Type 20 – Buste féminin** : Ce type comporte, au revers, une femme. La monnaie étant anépigraphe, il n’est pas possible d’affirmer qu’elle soit émise par Mithradates I<sup>er</sup>, même si l’analyse du droit le laisse largement supposer. Il pourrait s’agir de la femme du souverain et rappelle les monnaies d’Artaxias I<sup>er</sup> où nous voyons le fils ou successeur du souverain être placé au revers, avec un diadème sur la tête (ACCP 37–39)<sup>11</sup>. Ce pourrait être une déesse dès lors elle devrait être reconnaissable à un attribut ou un symbole, ce qui n’est pas le cas. L’identité de cette femme demeure aussi voilée que sa chevelure.



Double chalque d’Artaxias I<sup>er</sup> (bronze, 17 mm, 2,12 g, 12 h)  
 Avers : Légende *rthssy mlk* en arménien, buste d’Artaxias I<sup>er</sup> à gauche, barbu et portant un *bashlyk*, à cinq pointes, attaché par un diadème.  
 Revers : tête diadémée d’un prince à droite, probablement le successeur du roi.  
 ACCP 39. Leu Numismatik, Auction 6 & 7, 23–25 octobre 2020, lot 1312.

**Type 21 et 22 – Aigle avec proie** : deux types du même monnayage comportent au revers un symbole héraldique bien connu dans l’Arménie antique et médiévale<sup>12</sup>. Il s’agit d’un aigle volant tenant dans ses griffes une proie, ici probablement un mouton. Ce type monétaire existe avec deux variantes : avec l’aigle volant à droite et l’aigle volant à gauche. Ce symbole sous diverses formes est bien attesté comme emblème de lignées aristocratiques arméniennes jusqu’à celle des Prochian<sup>13</sup>. À ce titre, il est représenté en haut-relief, entre autres, dans le monastère de Geghard. Cette monnaie inédite ouvre une perspective sur la pérennité des symboles du pouvoir sur les hautes terres arméniennes. Nous savions, par les travaux de Cyrill Toumanoff et de Christian Settapani, qu’il existait une continuité dynastique forte sur de très longues périodes au sein des élites arméniennes et caucasiennes. Cette monnaie permet de postuler que le discours idéologique des

11 Notre interprétation de ces revers sera développée dans une étude à paraître sur l’usage de l’arménien sur le plateau arménien.

12 Un médaillon avec un aigle en haut relief a été découvert dans une tombe de Sissian, il date du premier siècle av. J.-C. et représente un aigle debout avec une proie, ici probablement un félin, dans ses serres, MHA inv. 2618–15, cf. Arles 2017, p. 199, cat. 134.

13 Un ensemble de matériel héraldique est réuni dans Kyurkchyan, 2010, p. 82–85.

élites a été également transmis, au moins pour partie, depuis l'époque hellénistique. Enfin, un objet d'époque ourartéenne porte comme ornementation la même figuration de l'aigle tenant dans ses serres un mouton ou un lièvre (?), annexe 2, il y a là un nouvel élément de continuité entre les cultures ourartéenne et arménienne (Cf. Yevadian, 2023, p. 62–68.).

Après l'analyse du corpus numismatique, il convient d'envisager la question de l'identification du souverain ayant émis ce monnayage.

### III – Identification de ce souverain nommé Mithradates

Le style de ces monnaies permet de les situer à l'époque hellénistique, au II<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au I<sup>er</sup> av. J.-C. compte tenu de la comparaison avec les types monétaires communs des royaumes voisins. Nous avons pris en considération, le buste des souverain, leur tiare, la représentation des divinités, etc<sup>14</sup>.

Parmi les souverains connus portant le nom de Mithridates, nous excluons les six souverains de la Cappadoce pontique, ou Pont, ainsi que deux souverains de Commagène ayant également ce patronyme. Sur les monnaies du premier, son épithète Callinicus est systématiquement noté, ce qui le disqualifie. Quant au second, s'il n'est pas impossible qu'il ait émis le corpus aujourd'hui discuté, les différences stylistiques entre celui de Mithradates et les types monétaires lui appartenant nous conduisent à l'écarter. Enfin, un dernier Mithridates doit être mentionné, il s'agit d'un des fils de Mithridates VI du Pont et second vice-roi de la Petite-Arménie après sa conquête par le souverain du Pont, vers 106 av. J.-C. Peu d'éléments de discrimination existent mais il semble difficile, voire impossible, d'attribuer toute cette série au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et à un souverain qui ne régna que peu de temps (un maximum de deux années).

Restent les trois royaumes arméniens de l'époque hellénistique qui peuvent être théoriquement concernés par ces émissions : la Grande-Arménie, la Sophène et la Petite-Arménie

À cette époque, Le roi de Grande-Arménie est le fondateur de la dynastie, Artaxias I<sup>er</sup> qui règne entre 189 et 164 av. J.-C. environ. Sa succession est connue ; ce royaume n'est donc pas concerné par ce monnayage.

Le second royaume éventuel serait celui de Sophène. La série des rois de Sophène est de mieux en mieux connue, le nombre de souverains et leur chronologie relative est claire (Bedoukian, 1985 à compléter par Marciak, 2017.). Il est toujours possible d'insérer dans cette série un règne bref. Par contre, la période nécessaire à l'émission de plus de trente types monétaires, dont plus de la moitié en araméen ne saurait trouver sa place dans la série de Sophène qu'au prix d'une profonde révolution dans tout ce qui est connu sur l'histoire de ce royaume. Par ailleurs, à ce jour, aucun catalogue d'importance ou étude sur la Sophène ne mentionne de roi portant le nom de Mithridates. Comme l'a récemment fait remarquer Germain Payen, le titre même de « satrape », sur lequel nous

14 À titre exemplaires, les monnaies des premiers rois de Cappadoce ou des Parthes sont strictement comparables.

reviendrons, ne correspond pas à celui donné par les auteurs anciens au dynaste de Sophène à partir de Zariadris, qui fut reconnu roi (Payen 2020, p. 116–117 et 161–162.). En outre, dès les premières monnaies d’Arsamès, ce dernier porte le titre royal et utilise le grec sur ses séries monétaires. S’il ne nous semble pas impossible que des rois postérieurs aient perdu le titre royal du fait d’une reconquête séleucide, le recours à l’araméen pouvait être perçue, par les Séleucides, comme une provocation, bien inutile pour des rois situés si proches de leurs États.

Malgré tout, l’identification de ce satrape d’Arménie avec un roi de Sophène a été proposée par certains<sup>15</sup>. Dernièrement, F. Kovacs (ACCP, p. 49, et n° 295.) a attribué une partie de ces monnaies connues de lui (ACCP 296–297) à un neveu d’Antiochos III désigné, selon son interprétation<sup>16</sup>, pour régner sur l’Arménie. Ce dernier est attesté pour avoir notamment participé à la campagne d’affirmation du pouvoir séleucide en Cilicie plane, en 197 av. J.-C., documentée par Tite Live (Tite Live, *Histoire romaine*, XXXIII, 19, 8–11.). Comme le note John Ma, qui a publié une étude suggestive sur la politique d’Antiochos III et des cités d’Asie-Mineure occidentale, Mithridates était un « officier expérimenté » (Ma, 2004, p. 63.) dont le père devait avoir été un seigneur iranien ou arménien. L’hypothèse qu’il ait été ensuite envoyé régner sur la Sophène après sa reconquête n’est pas autrement documenté, et l’analyse de Polybe permet de constater que cette hypothèse fut écartée par le souverain lui-même. En toute logique, si la frappe de monnaie par un officier supérieur séleucide devenu gouverneur n’est pas un cas unique, elle est tout de même extrêmement rare. Toutefois, formuler l’hypothèse qu’un gréco-macédonien utilise sur ses émissions une autre langue que le grec, langue d’Alexandre-le-Grand et symbole de leur supériorité militaire et surtout culturelle, est, à nos yeux, simplement impossible. D’ailleurs, l’usage de l’araméen n’est pas attesté, à notre connaissance, pour aucun souverain gréco-macédonien. Cette hypothèse doit donc être définitivement écartée<sup>17</sup>.

15 Mørkholm 1966, p. 29, n. 35, suivi par Patterson 2001, p. 156, n. 6 et Traina 2017, p. 383–384.

16 Il élabora cette hypothèse sur la base de ce fragment de Polybe : « Xerxès régnait sur le pays, quand Antiochos vint prendre position devant la ville d’Armosata, qui se trouve dans la région appelée le Kalon Pédition (= Belle plaine), entre le Tigre et l’Euphrate, et en entreprit le siège. À la vue de l’armée adverse, Xerxès quitta d’abord la place, puis au bout de quelque temps craignant que, la résidence royale une fois prise, son autorité ne se trouvât ébranlée dans tous ses États, il changea d’avis et envoya un message à Antiochos pour lui demander une entrevue. Les « Fidèles » de ce dernier lui conseillèrent, une fois qu’il tiendrait le jeune prince en son pouvoir, de ne pas le laisser aller et, quand il se serait emparé de la ville, de remettre le gouvernement du pays à Mithridates, le fils de sa sœur. Mais Antiochos ne les écouta pas. Il invita le jeune Xerxès à le rencontrer et traita avec lui. Il le tint quitte de la majeure partie de la somme que son père lui devait à titre de tribut.

Mais il exigea le versement immédiat de trois cents talents ainsi que la livraison d’un millier de chevaux et d’un millier de mulets avec leurs harnachements. Puis il rétablit Xerxès dans toutes ses possessions et lui fit épouser sa sœur Antiochos, ce qui lui gagna l’attachement de tous les habitants de ces contrées. On estima qu’il s’était conduit avec une magnanimité vraiment royale ... », Livre VIII, IV, 23, trad. Roussel, 1970, p. 560–561.

Or le fils de la sœur d’Antiochos III n’est pas attesté comme ayant jamais régné sur la Sophène. Voir à ce propos l’étude récente de G. Traina, Traina, 2017.

17 Voir également en ce sens la récente étude sur les monnaies en araméen : Šafi ʿi, 2018.

Reste le royaume de la Petite-Arménie sur lequel nous sommes très mal renseigné et dont la source contemporaine principale, si ce n'est unique, est l'historien Polybe (Cf. Walbank, 1957–1979.). La lecture des fragments de cet historien qui nous sont parvenus, contiennent quatre passages relatifs aux hautes terres arméniennes. Le premier ne contient pas le nom d'Arménie et n'est identifié comme relatif à la Sophène que par la mention du roi Xersès et de la ville d'Armosata (VIII, IV, 23), le deuxième est une description géographique de l'Euphrate qui ne nous intéresse guère ici (XI, 10, 43), le troisième est relatif à un traité de paix conclu, vers l'an 179 av. J.-C., où un certain « Mithridates satrape d'Arménie » est mentionné et sur lequel nous allons longuement revenir et, enfin, un dernier passage mentionne le roi Artaxias dans le contexte d'une confrontation dont le détail et l'adversaire nous échappent (XXXI, 2, 16). De fait, bien que Polybe soit notre source principale, le caractère fragmentaire de sa conservation nous prive de nombreuses précisions. De plus, en l'état de la documentation, ses mentions de l'Arménie sont trop vagues pour que l'on en tire argument.

Reste le passage sur le traité de 179 qui nous semble intéressant, voire décisif. Pour l'an 179 av. J.-C., est consigné le texte d'un traité mettant fin d'un conflit entre trois souverains hellénistiques Eumène II Sôter de Pergame (197–159) allié de Rome, Prusias II de Bithynie (182–149) et Ariarathès IV de Cappadoce (220–163) et deux souverains de l'intérieur du pays Pharnace I<sup>er</sup> du Pont (174–170) et « Mitridates satrape d'Arménie »<sup>18</sup>. Polybe nous précise (XXV, 2, 2) que :

« Devant cette offensive aussi puissante que soudaine, Pharnakès se montra prêt à accepter toutes les conditions qu'on lui offrait. Il envoya des représentants à Eumène et à Ariarathès et ces derniers consentirent à engager les pourparlers, avant d'envoyer eux-mêmes, aussitôt après, des émissaires chez Pharnakès. Ces échanges se poursuivirent pendant un certain temps et un traité fut finalement conclu, qui comportait les clauses suivantes : la paix est établie pour toujours entre Eumène, Prusias et Ariarathès, d'une part, Pharnakès et Mithridates de l'autre. Pharnakès ne pénétrera en Galatie sous aucun prétexte. Tous les traités précédemment conclus entre Pharnakès et les Galates sont abrogés. Pharnakès se retirera de même de la Paphlagonie, rétablira chez eux les habitants qu'il a précédemment expulsés et rendra les armes et le matériel qu'il a pris. Il rendra à Ariarathès les territoires qu'il lui a enlevés, avec les biens qui s'y trouvaient, ainsi que les otages. Il restituera également Tios, sur le Pont-Euxin. Il rendra sans rançon tous les prisonniers ainsi que les transfuges. Sur l'argent et le trésor qu'il a enlevés à Morzias et Ariarathès, il rendra à ces deux rois neuf cents talents et en versera trois cents à Eumène à titre d'indemnité pour ses frais de guerre. **Mithridates, satrape d'Arménie**, dut, de son côté, verser trois cents talents, parce que, au mépris de son traité avec Eumène, il avait pris les armes contre Ariarathès. Furent inclus dans ce traité, parmi les dynastes d'Asie, Artaxias, qui régnait sur la plus grande partie de l'Arménie et Acousilochos ; parmi ceux d'Europe, le Sarmate Gatalos, et, parmi les cités autonomes, Héracléia, Mésembria, les villes de Chersonèse et Cyzique. On stipula enfin quel serait le nombre et la qualité des otages que Pharnakès devrait fournir et, dès que ceux-ci furent ar-

18 Sur cette guerre et le traité qui la conclut, cf. Will, 2003, p. 288–290 et plus récemment Payen, 2020.

rivés, les armées se retirèrent. Ainsi s'acheva la guerre qui avait opposé Eumène et Ariarathès à Pharnakès<sup>19</sup>. »

Ce souverain nommé Mithridates qui semble avoir voulu agrandir ses États vers l'Occident en s'alliant à Pharnace I<sup>er</sup>, alors qu'il était auparavant allié à son ennemi Eumène II, a dû régner au cours des années 180 av. J.-C. Le traité, bien qu'il lui attribue le titre de satrape, et pas de roi, ne mentionne aucune remise en cause de son pouvoir, ce qui aurait été automatique pour un gouverneur nommé par le pouvoir séleucide. Ainsi, tout converge à faire de ce « Mithridates satrape d'Arménie » le souverain ayant émis la série en araméen, puis la série en grec, peut-être à la suite du traité de 179 susmentionné. Tout ceci nous conduit à placer ce Mithradates en Petite-Arménie. De plus, la découverte d'un monnayage d'argent accreditte l'hypothèse du recrutement de mercenaires en vue du conflit, dont Polybe ne relate que la conclusion.

Un autre passage de Polybe, mentionne un Mithridates qui pourrait bien être celui de Petite-Arménie, à propos d'un épisode militaire en 154 :

« En Asie, Attale s'était mis, avant la fin de l'hiver, à rassemblerdes forces importantes. Ariarathe et Mithridates lui avaient envoyé, en vertu de leurs traités d'alliance, des troupes à pied et à cheval placés sous les ordres de Démétrios, le fils d'Ariarathe. » (Polybe, XXXIII, 12, 15, traduction G. Payen).

Ce Mithradates est généralement identifié comme étant Mithridates IV, roi du Pont. C'est une possibilité. Il est toutefois curieux que le roi du Pont place ses troupes sous les ordres d'un officier cappadocien, donc issu d'un royaume moins puissant que le sien. Il

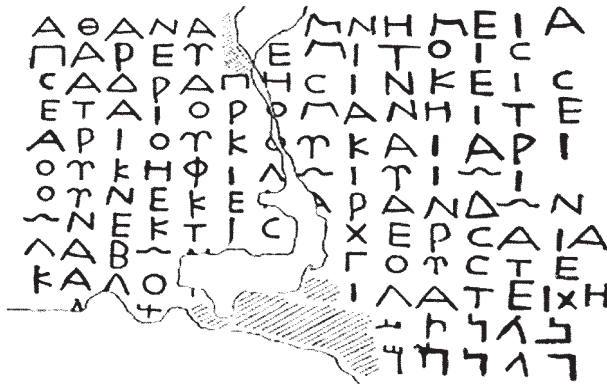
19 Polybe, 25. 2 : « VI. [1] Ὅτι ὁ Φαρνάκης, ἑξαπιναίου καὶ βαρείας αὐτῶ τῆς ἐφόδου γενομένης, ἔτοιμος ἦν πρὸς πᾶν τὸ προτεινόμενον· πρέσβεις γὰρ ἐξαπέστειλε πρὸς Εὐμένη καὶ Ἀριαράθην. [2] Τῶν δὲ περὶ Εὐμένη καὶ Ἀριαράθην προσδεξαμένων τοὺς λόγους καὶ παραχρῆμα συνεξαποστειλάντων πρεσβευτὰς παρ' αὐτῶν πρὸς τὸν Φαρνάκην, καὶ τούτου γενομένου πλεονάκις παρ' ἑκατέρων, ἐκυρώθησαν αἱ διαλύσεις ἐπὶ τούτοις· [3] εἰρήνην ὑπάρχειν Εὐμένει καὶ Προυσίᾳ καὶ Ἀριαράθῃ πρὸς Φαρνάκην καὶ Μιθριδάτην εἰς τὸν πάντα χρόνον. [4] Γαλατίας μὴ ἐπιβαίνειν Φαρνάκην κατὰ μηδὲνα τρόπον. Ὅσαι γεγόνασιν πρότερον συνθήκαι Φαρνάκη πρὸς Γαλάτας, ἀκύρους ὑπάρχειν. [5] Ὅμοίως Παφλαγονίας ἐκχωρεῖν, ἀποκαταστήσαντα τοὺς οἰκήτορας, οὐς πρότερον ἐξαγρόχει, σὺν δὲ τούτοις ὄπλα καὶ βέλη καὶ τὰς ἄλλας παρασκευάς. [6] Ἀποδοῦναι δὲ καὶ Ἀριαράθῃ τῶν τε χωρίων ὅσα παρήρητο μετὰ τῆς προὔπαρχούσης κατασκευῆς καὶ τοὺς ὀμήρους. [7] Ἀποδοῦναι δὲ καὶ Τίον παρὰ τὸν Πόντον, ὃν μετὰ τινα χρόνον Εὐμένης ἔδωκε Προυσίᾳ πεισθεὶς μετὰ μεγάλης χάριτος. [8] Ἐγρᾶφη δὲ καὶ τοὺς αἰχμαλώτους ἀποκαταστήσαι Φαρνάκην χωρὶς λύτρων καὶ τοὺς αὐτομόλους ἅπαντας· [9] πρὸς δὲ τούτοις τῶν χρημάτων καὶ τῆς γάζης, ἧς ἀπήνεγκε παρὰ Μορζίου καὶ Ἀριαράθου, ἀποδοῦναι τοῖς προειρημένοις βασιλεῦσιν ἑνακόσια τάλαντα, [10] καὶ τοῖς περὶ τὸν Εὐμένην τριακόσια προσθεῖναι τῆς εἰς τὸν πόλεμον δαπάνης. [11] Ἐπεγρᾶφη δὲ καὶ Μιθριδάτῃ τῶ τῆς Ἀρμενίας σατράπῃ τριακόσια τάλαντα, διότι παραβάς τὰς πρὸς Εὐμένην συνθήκας ἐπολέμησεν Ἀριαράθῃ. [12] Περιελήφθησαν δὲ ταῖς συνθήκαις τῶν μὲν κατὰ τὴν Ἀσίαν δυναστῶν Ἀρταξίας ὁ τῆς πλείστης Ἀρμενίας ἄρχων καὶ Ἀκουσίλοχος, [13] τῶν δὲ κατὰ τὴν Εὐρώπῃν Γάταλος ὁ Σαρμάτης, τῶν δ' αὐτονομουμένων Ἡρακλεῶται, Μεσημβριανοὶ, Χερρονησίται, σὺν δὲ τούτοις Κυζικηνοί. [14] Περὶ δὲ τῶν ὀμήρων τελευταῖον ἐγρᾶφη πόσους δεήσει καὶ τίνας δοῦναι τὸν Φαρνάκην· ὧν καὶ παραγεννηθέντων ἐξ αὐτῆς ἀνέζησαν αἱ δυνάμεις. [15] Καὶ τοῦ μὲν Εὐμένει καὶ Ἀριαράθῃ πρὸς Φαρνάκην συστάντος πολέμου τοιοῦτον ἀπέβη τὸ τέλος. », trad. Roussel, 1970, p. 993-994.

nous semble plus cohérent de placer ce Mithridates en Petite-Arménie qui, suite à son alliance de 179 à la dynastie attalide, ne pouvait pas être gêné de confier ses troupes à un officier cappadocien. Enfin, le passage de la Petite-Arménie à la Cappadoce en allant à Pergame est tout à fait cohérent. Si l'on accepte cette hypothèse, Mithradates régna sur la Petite-Arménie entre les années 184–179 et 154. Ainsi, la masse monétaire à présent attribuée à ce souverain trouve sa cohérence avec les trois décennies de son règne.

#### IV – Le bilinguisme grec – araméen sur le plateau arménien

L'utilisation de l'araméen par Mithradates débute très probablement après la défaite de Magnésie, en 189 av. J.-C, dès l'avènement de ce souverain et par l'imitation du roi de Grande-Arménie. Artaxias I<sup>er</sup> de Grande-Arménie et Zariadrès de Sophène qui ont fait formellement alliance avec les Romains vainqueurs d'Antiochos III lors de la célèbre bataille. Ces derniers ont imposé au Séleucide des conditions draconiennes dont l'abandon de toutes les possessions séleucides au nord du Taurus. L'alliance entre les Romains et les Arméniens pouvaient contenir une reconnaissance formelle d'une, voire de deux monarchies arméniennes. La perte des deux-tiers du texte de Polybe nous prive de tout détail à ce propos.

Enfin, la pratique du bilinguisme entre le grec et l'araméen n'a rien qui puisse surprendre. Elle est bien attestée pour le royaume de Grande-Arménie puisqu'en plus du monnayage d'Artaxias I<sup>er</sup>, ce souverain a fait graver de nombreuses stèles dans le même type d'araméen que ses monnaies (Cf. Dupont-Sommer, 1946 ; Perikhanian, 1966 ; Perikhanian, 1971.). Pour la Petite-Arménie, une inscription bilingue a été publiée, en 1905, par Franz Cumont (Cumont, 1905.), édition et traduction complétée la même année par Théodore Reinach<sup>20</sup>. Il s'agit d'une inscription dédicatoire, avec le texte principal en grec et quelques mots en araméen au bas, réalisée par des « satrapes légitimes » « Oromanès fils d'Arioukès et Arioukès son fils chéri. » (Reinach, 1905, p. 160.)



*Inscription des satrapes de Petite-Arménie,  
Découverte à Aghatcha-Kalé, en 1900*

<sup>20</sup> Reinach, 1905. A noter que les satrapes de Petite-Arménie se succèdent donc de père en fils au III<sup>e</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> av. J.-C.

Ainsi, on peut constater qu'avant la prise de pouvoir de Mithradates, les deux langues, et leurs alphabets, co-existaient normalement sur ces terres. Rien d'étonnant à ce que ce souverain ait employé l'une, puis l'autre, sur ses monnaies.

Mithradates régna d'abord prudemment, même si le traité de 179 av. J.-C. est déjà une reconnaissance importante de son pouvoir. Puis il a de plus en plus affirmé son pouvoir et son monnayage témoigne de cette gradation. Son règne peut se scinder en trois phases :

La première avec les monnaies à légende araméenne ne comportant que son nom, sans l'indication d'un titre.

Puis deux types monétaires de transition où le nom du roi est cité en araméen à l'avant et au revers, cas unique à notre connaissance dans la numismatique arménienne.

Enfin, suit la série de monnaies émises en grec, lui donnant le titre royal.

Cette gradation conduit vers une indépendance par rapport au pouvoir séleucide.

Reste un problème bien réel : celui des monnaies anépigraphes. Faut-il les placer en début de série, en fin ou parallèlement aux séries araméennes et grecques ? Mais alors comment les interpréter ?

Enfin, les deux séries monétaires inédites reproduites en annexe et actuellement toujours illisibles (Nos 31–32). L'usage de l'araméen est chose assurée, mais le texte de la légende des revers résiste, pour l'instant, à toute lecture cohérente. Il ne serait pas exclu qu'il s'agisse là du monnayage d'un roi de la lignée de Mithradates car, à ce jour, nous ne connaissons aucune monnaie de ses successeurs. Et l'histoire du royaume de Petite-Arménie des années 150 à 106 reste encore à écrire. La métrologie, le style et l'analyse de détails conduisent à penser que l'hypothèse de la succession est la plus plausible. Néanmoins, le problème épigraphique reste considérable. Pourquoi l'écriture utilisée a évolué en quelques années au point d'être illisible pour les spécialistes interrogés ?

Nous voyons donc se développer, en Grande-Arménie et aux frontières de la Petite-Arménie le même mouvement de retour à l'araméen d'empire et à l'héritage achéménide au moment de la proclamation de l'indépendance de ces États pour assoir une légitimité monarchique nouvelle face aux Séleucides et à leur usage exclusif du grec. Puis, le passage au grec peut être interprété comme une marque de reconnaissance des autres souverains du Moyen-Orient et, de fait, une intégration dans le cercle des monarchies hellénistiques.

## Conclusion

Nous publions un ensemble de trente-deux types monétaires dont vingt-trois sont inédits. Il constitue, à ce jour, la plus vaste série de monnaies attribuables à la Petite-Arménie avant son intégration à l'Empire romain<sup>21</sup>.

Cette étude ne saurait être définitive. Elle permet toutefois quelques remarques d'ensemble.

D'une part, un parallélisme entre les monnaies d'Artaxias I<sup>er</sup> et de Mithradates

<sup>21</sup> Sur la période romaine cf. Dalaison, 2007.

montrant, entre les deux cours royales, une affinité intellectuelle, culturelle voire religieuse qui semble plus considérable que l'on ne pouvait le penser jusqu'à présent. Si nos hypothèses se vérifiaient, nous aurions là une série de confirmations de la diffusion des mêmes croyances d'un bout à l'autre du plateau arménien.

D'autre part, il est possible que ce corpus nous donne les seules figurations des déités arméniennes qui n'étaient connues, jusque-là, que par des sources littéraires (*aralez*, et *vishap*).

Enfin, ce corpus semble également comporter une des plus ancienne représentation héraldique encore attestée plus d'un millénaire plus tard.

## Bibliographie

### Catalogues des monnaies artaxiades :

ACTV = Y. T. Nercessian, *Armenian coins and their values*, Armenian Numismatic Society, 8, édition Los Angeles, 1995.

ACCP = Franck Kovacs, *Armenian Coinage in the Classical Period*, Lancaster, Classical Numismatic Group, 2016.

CAA = Paul Z. Bedoukian, *Coinage of the Artaxiads of Armenia*, Royal Numismatic Society, 1978, 36 pages – 8 pl.

HRAC = Anahit Mousheghian et Georges Depeyrot, *Hellenistic and Roman Armenian Coinage (1st c. BC – 1st c. AD)*, Wetteren, Moneta, vol. 15, 1999, 256 pages – 8 pl.

### Études :

Arles, 2007 = Serena Dominique (dir.), Arménie, trames de mémoires, Muséon Arlaten, 16 juin 2007 – janvier 2008, Arles, 240 pages.

Barseghian, 1968 = L. A. Barseghian, « Les vichaps des monts de Ghegham », *REArm*, NS, V, 1968, p. 289–294.

Bedoukian, 1985 = Paul Z. Bedoukian, *Coinage of the Armenian kingdoms of Sophene and Commagene*, Los Angeles, Armenian numismatic society, « Special publication, No. 4 », 1985.

Chrubasik, 2013 = Boris Chrubasik, « The Attalids and the Seleukid Kings, 281–175 BC », dans Peter Thonemann (dir.), *Attalid Asia Minor. Money, International Relations, and the State*, Oxford, 2013, p. 83–119.

Cumont, 1905 = Franz Cumont, « Une inscription gréco-araméenne d'Asie-Mineure », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 49e année, N. 1, 1905, pp. 93–104.

Dalaison, 2007 = Julie Dalaison, « L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure », *Espaces et pouvoirs de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, Julie Dalaison (éd.), Grenoble, 2007, p. 203–237.

De Callatay, 2006 = François De Callatay, « Monnaie, guerres et mercenaires en Grèce ancienne : un bilan actualisé », J. Baechler (éd.), *Guerre, Économie et Fiscalité*, Paris, Hermann, 2016, p. 41–54.

Dupont-Sommer, 1946 = André Dupont-Sommer, « Deux inscriptions araméennes trouvées près du lac de Sevan (Arménie) », 1946, *Syria*, 25–1, p. 53–66.

Duyrat, 2005 = Frédérique Duyrat, *Arados hellénistique, Etude historique et monétaire*, BAH, 173, IFPO, Beyrouth, 2005.

Duyrat, 2005 = Frédérique Duyrat, « Arados et la guerre de 333 à 37 avant notre ère » *Revue numismatique*, 6e série, tome 155, année 2000, p. 47–58.

- Facella, 2006 = Marcella Facella, *La dinastia degli Orontidi nella Commagena ellenistico-romana*, Pise, 2006.
- Hasratian, 2010 = Mourad Hasratian, *Histoire de l'architecture arménienne des origines à nos jours*, Lyon, Sources d'Arménie, « Art'menia, 2 », 2010.
- Hewsen, 1985 = Robert H. Hewsen, « Introduction to Armenian Historical Geography IV: the Boundaries of Artaxiad Armenia », *Revue des études arméniennes*, 19, p. 55–84.
- Kyurkchyan, 2010 = Armen Kyurkchyan et Hrair Hawk Khatcherian (Photographe), *Armenian Ornamental Art*, Erevan, Craftology.
- Ma, 2004 = John Ma, *Antiochos III et les cités de l'Asie mineure occidentale*, Paris : les Belles lettres, 2004.
- Marciak, 2017 = Michał Marciak, *Sophene, Gordyene, and Adiabene, Three Regna Minora of Northern Mesopotamia Between East and West*, Brill, Impact of Empire n° 26, 2017.
- Mørkholm 1966 = Otto Mørkholm, *Antiochus IV of Syria*, Copenhagen, 1966.
- Patterson, 2001 = Lee Patterson, « Rome's Relationship with Artaxias I of Armenia », *The Ancient History Bulletin*, 2001, 15/4, p. 154–162.
- Payen, 2020 = Germain Payen, *Dans l'ombre des empires. Les suites géopolitiques du traité d'Apamée en Anatolie*, Québec, Hermann (Laval), 2020.
- Payen, 2021 = Germain Payen, « La guerre d'Eumène II et ses alliés contre Pharnace (182–179 av. J.-C.). Problèmes et lectures géopolitiques des suites du traité d'Apamée », dans *Dialogues d'histoire ancienne*. Supplément n°22, 2021. L'Anatolie de l'époque archaïque à Byzance. pp. 157–181.
- Perikhanian, 1966 = Ahahit Perikhanian, « Une inscription araméenne du roi Artasēs trouvée à Zanguéour (Siwnik') », *Revue des études arméniennes*, 1966, 3, p. 17–29.
- Perikhanian, 1971 = Ahahit Perikhanian, « Les inscriptions araméennes du roi Artachès », *Revue des études arméniennes*, 1971, 8, p. 169–174.
- Reinach, 1905 = Théodore Reinach, « Villes méconnues. III. Aranda », dans *Revue des Études Grecques*, 1905, tome 18, fascicule 80, pp. 159–164.
- Russell, 1987 = James R. Russell, *Zoroastrianism in Armenia*, Harvard Iranian Series 5. Cambridge, MA: Harvard University Press and NAASR, 1987.
- Šafi'ī, 2018 = I. Šafi'ī, « Aramaic Traces through Coins in the Iranian World », *The Oriental Studies*, 2018, No. 82, p. 125–166.
- Traina, 2017 = Traina Gusto, « Rois ou dynastes ? Les territoires arméniens à l'époque d'Antiochos III », dans Ch. Feyel, L. Graslin-Thomé (dir.), *Antiochos III et L'Orient*, Nancy, 2017, p. 377–388.
- Thomson, 2010 = Robert W. Thomson, *The Lives of Saint Gregory: The Armenian, Greek, Arabic, and Syriac Versions of the History Attributed to Agathangelos*, Ann Arbor, Caravan Books, 2010.
- Vardanyan – Vardanyan, 2008 = Vardanyan R., Vardanyan K. « Newly-Found Groups of Artaxiad Copper Coins », *Armenian Numismatic Journal*, 2008, 34.
- Vardanyan - Zohrabyan - Hovhannisyan, 2023 = Vardanyan R., Zohrabyan A., Hovhannisyan H., *Dépôt numérique numismatique non-muséal au musée, Travaux du Musée de l'histoire arménienne*, 2 (12), Erevan 2023, en arménien.
- Walbank, 2002 = Frank W. Walbank, *Polybius, Rome and the Hellenistic World. Essays and Reflections*, Cambridge–New York–Melbourne, 2002.
- Walbank, 1957–1979 = Frank W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, Oxford, 1957–1979.
- Will, 2003 = Édouard Will, *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C.*, Paris, Seuil, 2003.
- Yevadian, 2007 = Maxime K. Yevadian, *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, La*

*genèse de l'Église d'Arménie*, I, Lyon, Sources d'Arménie, Armenia Christiana, n° 1, 2007.

Yevadian, 2017 = Maxime K. Yevadian, « Examen critique des vies chalcédoniennes de saint Grégoire d'Arménie et de leurs rapports avec le texte d'Agathange », *Oriens Christianis*, 2017, 100, p.104-128.

Yevadian, 2020 = Maxime K. Yevadian, « Silk and its Routes at the Time of the Han Dynasty, (206 BC – 220 AD) », dans Maxime K. Yevadian et Joji Kallingal (dir.), *The Acts of Judas Thomas, in Context, Cochin (Kerala)*, LRC, Publications No. 32, 20201-2, p. 81-142.

Ռոյ Առաքելյան

royarakelian@hotmail.com

Մաքսիմ Եվադիան

yevadian@gmail.com

ՆԱԽՆԱԿԱՆ ԴԻՏԱՐԿՈՒՄՆԵՐ ՄԻՅՐԴԱՏ I ԹԱԳԱՎՈՐԻ  
ԴՐԱՄԵՆԻ ԽԱՍԻՆ, ԶՐԱՊԱՐԱԿՎԱԾ ԿՈՐՊՈՒՄ ԵՎ ՄՏՈՐՈՒՄՆԵՐ  
ՆՐԱ ԹԱԳԱՎՈՐԱԿԱՆ ԳԱՂԱՓԱՐԱԽՈՍՈՒԹՅԱՆ ՄԱՍԻՆ

**Հիմնաբառեր.** Միհրդատ, Փոքր Հայք, Արտաշես Առաջին, Մեծ Հայք, արամեներն դրամներ, արալեզ, վիշապ

Մինչև 2000 թվականը փաստացի հաստատվել էր, որ Մեծ Հայքի թագավորության Փոքր Հայքի, Ծոփքի և Կոմմագենեի ամբողջ մետաղադրամը կազմված է եղել բացառապես հունական լեգենդներ պատկերող մետաղադրամներից: Դրա սպասցույցն են նոր ժամանակներում հայտնաբերված հազարավոր մետաղադրամներ, և դա վկայում են հրապարակված չորս հիմնական կատալոգները:

Սակայն 2008 թվականին երկու հայ դրամագետներ՝ Ռ. Վարդանյանը և Կ. Վարդանյանը, տպագրեցին Արտաշեսյան տոհմի առաջին թագավոր Արտաշես I-ի (Ք.ա. մոտ 190-164 թթ.) դրամների շարք՝ արամեական լեգենդներով (Վարդանյան, Վարդանյան, 2008): Այնուհետև, 2015 թվականին Ջ. Նուրպետյանը արամեներնով հրատարակեց երկրորդ դրամական մատենաշարը, որի վերագրումը բաց է մնացել (Նուրպետյան, 2015): Այս հոդվածում մենք տպագրում ենք Փոքր Հայքի Միհրդատ թագավորին վերաբերող, մեծ մասամբ չհրատարակված մետաղադրամների երրորդ շարքը՝ արամեական և հունական լեգենդներով:

Երեւոններկու մետաղադրամների այս հավաքածուն ներառում է քաններեք նախկինում չհրատարակված մետաղադրամներ, որոնք կազմում են մինչև Հռոմեական կայսրության մեջ մտնելը Փոքր Հայքին վերագրվող մետաղադրամների ամենամեծ շարքը: Սա նախնական արձանագրում է, սակայն մեզ թույլ է տալիս մի քանի ընդհանուր դիտողություններ անել:

Մի կողմից, Արտաշես I-ի և Միհրդատի մետաղադրամների զուգահեռությունը ցույց է տալիս երկու թագավորական պալատների միջև մտավոր, մշակութային և նույնիսկ կրոնական կապը, ինչը կարծես ավելի զգալի է, քան ենթադրվում էր նախկինում: Եթե մեր վարկածները հաստատվեն, մենք կունենանք Հայկական բարձրավանդակի մի ծայրից մյուսը նույն հավատալիքների տարածման մասին վկայող մի շարք հաստատումներ:

Մյուս կողմից, հնարավոր է, որ այս կորպուսը մեզ հնարավորություն տա պատկերացում կազմել նախկինում միայն գրական աղբյուրներից հայտնի առասպելական արալեզների և վիշապների այլաբանական պատկերավորման մասին:

Վերջապես, այս կորպուսը կարծես ներառում է նաև ամենավաղ հերալդիկ պատկերներից մեկը՝ արծիվը՝ ճանկերում գառ պահած, ինչը վկայվել է դեռևս մեկ հազարամյակ անց:

Roy Arakelian  
PhD  
royarakelian@hotmail.com

Maxime K. Yevadian  
PhD  
yevadian@gmail.com

PRELIMINARY NOTE ON THE COINAGE OF KING MITHRADATES I.  
UNPUBLISHED CORPUS AND REFLECTION ON ITS ROYAL IDEOLOGY

**Keywords:** Mithridates, Armenia Minor, Artaxias I, Greater Armenia, Coinage in Aramaic, Aralez, Vishap

Until the year 2000, it was factually established that the entire coinage of the kingdom of Greater Armenia, Armenia Minor, Sophene and Commagene, was exclusively composed of coin types with Greek legends. Thousands of coins discovered since modern times were proof of this, and the four main published catalogs attested to it.

However, in 2008 two Armenian numismatists, R. Vardanyan and K. Vardanyan, published a series of coins from the first king of the Artaxiad dynasty, Artaxias I (190–164 BC ca.), with legends in Aramaic (VARDANYAN - VARDANYAN, 2008). Then, in 2015, J. Nurpetlian published a second monetary series, in Aramaic, whose attribution is left open (NURPETLIAN, 2015). In this article, we publish a third series of largely unpublished coins with legends in Aramaic and Greek about a king of Armenia Minor, named Mithradates.

This set of thirty-two coin types includes twenty-three previously unpublished, constituting the largest series of coins attributable to Armenia Minor before its integration into the Roman Empire. This preliminary note is by no means definitive; however, it allows us to make a few general remarks.

On the one hand, a parallelism between the coins of Artaxias I and Mithradates shows an intellectual, cultural and even religious affinity between the two royal courts that seems to be more considerable than previously thought. If our hypotheses were to prove true, we would have a series of confirmations of the spread of the same beliefs from one end of the Armenian plateau to the other.

On the other hand, it's possible that this corpus provides us with the only representations of Armenian deities previously known only from literary sources, such as *aralez* and *vishap*.

Finally, this corpus also seems to include one of the earliest heraldic depictions: the eagle holding a lamb in its talons, still attested over a millennium later.